

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 60 (1915)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Un épisode de la retraite de l'armée de l'Est sur les Verrières, en 1871  
**Autor:** Tricoche, George-Nestler  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339641>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un épisode de la retraite de l'Armée de l'Est sur les Verrières, en 1871.

Les événements qui se sont déroulés, au début de la présente guerre, sur la frontière, ont donné un regain d'intérêt aux anecdotes inédites se rapportant à l'internement, en Suisse, de l'Armée française de l'Est, en 1871. C'est là notre excuse pour écrire la suivante, dont nous garantissons l'authenticité, car nous la tenons de l'officier qui y joua le principal rôle.

Lorsque fut décidée la retraite de l'Armée de l'Est sur la Suisse, le grand parc de cette armée se trouvait à Pontarlier. Son commandant, le lieutenant-colonel d'artillerie T., reçut la double mission d'organiser la défense du Fort de Joux, et de faire passer son énorme convoi par les Verrières-Suisses, assez tôt pour que la route fût absolument libre quand les troupes en auraient besoin. Pour ces deux opérations, malheureusement, on ne lui donnait que peu d'heures, et encore moins de facilités d'exécution. La nécessité de s'occuper du Fort de Joux en premier lieu retarda naturellement le départ du parc. L'ouvrage avait bien quelques canons, plus ou moins démodés, mais aucun personnel pour les servir. Le temps manquait pour se procurer des servants et des cadres d'artillerie; le colonel T. composa un détachement des plus hétéroclites, artilleurs, pontonniers, conducteurs haut-le-pied ou éclopés, soldats du train sans emploi spécial, malingres de toutes espèces. Il donna le commandement de la défense au seul officier disponible, un capitaine de pontonniers, lequel, légèrement ahuri par la mission qu'on lui confiait et concevant les plus grands doutes sur la possibilité de la remplir, ne cacha pas ses très vives appréhensions au lieutenant-colonel. Celui-ci, qui n'était pas fort patient, surtout en campagne, après avoir essayé en vain quelques encouragements, employa à l'égard du pauvre capitaine un langage auquel il n'y avait pas à répliquer. Les trin-

glots montèrent lugubrement prendre possession de leur fort, et le colonel fit partir son parc. Il restait juste assez de temps, au taux normal d'écoulement des voitures, pour que, par une marche de nuit, le dernier caisson atteignît la frontière sans que la marche des troupes sur les Verrières fût retardée.

Au début, tout alla bien. Le froid était vif, la neige épaisse, mais on avait calculé sur une marche lente. L'important était qu'il n'y eût pas d'arrêt. Vers le milieu de la nuit, le colonel, qui marchait presque à la fin de la colonne, afin d'être sûr du dégagement de la route, remarqua quelques à coups dans le convoi; puis de petites haltes; enfin un arrêt complet. Croyant à un simple accident, il longea la file des voitures. Son anxiété se changea bientôt en consternation : plus il avançait, plus il trouvait de voitures sans conducteurs. Les attelages étaient abandonnés, grelottants, sur le chemin. Le long des pentes du défilé, des grouillements d'ombres autour de chalets isolés, dont les lumières se détachaient crûment sur la neige, montraient l'affreuse vérité : les hommes, engourdis par le froid, étaient allés se chauffer partout où ils avaient aperçu du feu.

Un moment étourdi par le coup qui le frappait, le colonel, exaspéré par la vision des conséquences désastreuses que ce délai pouvait avoir pour le reste de l'armée, s'élança à la recherche de ses hommes. Sa rage s'épancha sur un pauvre tringlot qu'il trouva accroupi près de la route, auprès d'un maigre feu, et qui avait été laissé là, sans doute, par quelque chef de voiture plus consciencieux que les autres, pour surveiller les attelages. « Remontez à cheval immédiatement ou je vous brûle la cervelle ! » lui cria le colonel. Pour toute réponse, le soldat leva sur lui des yeux si pitoyables, et montra une figure où se peignaient si éloquemment toutes les fatigues de cette campagne d'hiver que, malgré sa colère, l'officier se sentit ému. « Penser, disait-il plus tard, que ce pauvre garçon, ainsi menacé de mon revolver, était le seul qui fût encore quelque chose comme son devoir, car il gardait sa voiture ! J'avais mal choisi mon homme. Mais je n'avais pas l'embarras du choix : il était le seul en vue. Tous les autres, officiers, sous-officiers, conducteurs, avaient disparu dans l'obscurité ! »

Toujours est-il que le colonel reconnut la futilité de ses efforts. Eût-il réussi à ramener dix, trente conducteurs, cela n'eût pu faire marcher cette longue colonne. Il fallait se soumettre à l'inévitable. Le désespoir au cœur, à demi-gelé, et souffrant en outre d'une blessure reçue sur la Loire, il ne s'était jamais senti si misérable et si découragé pendant ces six mois de guerre. Machinalement, il suivit son adjoint vers un des chalets. Le spectacle qui l'y attendait n'était pas rassurant. Le plancher de la salle était littéralement caché par des corps d'hommes étendus dans toutes les positions et les uns sur les autres. Dans la chaleur intense, tous ces gens dormaient, et dormaient avec une telle force qu'il semblait impossible qu'ils se réveillent avant de longues heures.

Combien de temps s'écoula ainsi ? Nul ne saurait le dire. Mais il faisait encore très nuit lorsque le colonel, qui avait cédé lui-même à l'épuisement, fut tiré d'un effroyable cauchemar par une réalité bien douce. Un à un, les hommes, qui n'avaient pas oublié, malgré tout, la nécessité d'une prompte retraite, s'étiraient, se levaient, et, lourdement, se dirigeaient vers leurs attelages. N'en croyant pas ses yeux, le colonel se précipita vers la route : de tous côtés, descendant les pentes, les conducteurs, par groupes, revenaient des chalets. Beaucoup étaient déjà en selle. Tout à coup, d'elle-même, la colonne s'ébranla.

Quelque joie que cette vue causât au commandant du parc, il se demandait avec angoisse si la retraite de l'armée n'avait pas été arrêtée. Les voitures étaient en marche depuis une demi-heure à peine, lorsqu'un groupe de cavaliers, venant aussi de Pontarlier, apparut longeant la colonne. C'était le général Clinchant qui, avec son état-major, devançait les troupes pour aller s'aboucher avec les autorités militaires suisses. A ce moment, les voitures marchaient à un bon pas ; les hommes, ragaillardis par le repos qu'ils s'étaient octroyé, avaient un air très alerte pour des gens qui étaient supposés avoir cheminé toute la nuit dans la neige. Cela frappa-t-il le général en chef ? Ne s'attendait-il pas à trouver le grand parc si près des Verrières ? Avait-il eu tant de mécomptes et de déboires qu'il était surpris de voir quelque chose aller

bien ? Le fait est qu'en arrivant à la hauteur du colonel T., il s'arrêta : « Toujours sur la brèche, colonel ! lui dit-il. Vous êtes le seul officier d'artillerie de l'armée qui fasse son devoir ! » Et il passa, avec un geste qui en disait long.

Le colonel resta rêveur. A quoi tient la réputation — la carrière peut-être d'un officier ? Qu'eût dit le général Clinchant si, les troupes étant parties à l'heure désignée, il avait trouvé le parc endormi, et la route bloquée ? Et pourtant le colonel n'aurait pas plus mérité, alors, de blâme, qu'il ne méritait l'éloge exagéré que venait de lui décerner son chef.

Quant à la garnison du Fort de Joux, elle aussi bénéficia des circonstances. Le capitaine de pontonniers qui était à sa tête, s'il n'aimait pas les responsabilités de commandant d'une place apparemment indéfendable, était du moins un brave soldat. Avec l'énergie du désespoir, il fit faire à ses servants improvisés la manœuvre des pièces. Et quand, quelques heures plus tard, les Prussiens apparurent en bas sur la route, c'est encore avec une énergie désespérée qu'il les mitrilla. Les Allemands, qui ne s'y attendaient pas, furent très gênés par cette cannonade : et, en somme, le Fort de Joux remplit de point en point le rôle qui lui avait été donné <sup>1</sup>.

Le bon capitaine, devenu un héros malgré lui, fut récompensé, fêté, et d'autant plus félicité que les succès, à cette époque, étaient rares en France.

George-Nestler TRICOCHÉ.

<sup>1</sup> Le Fort de Joux avait été mis en état de défense les 29 et 30 janvier. Son armement consistait en pièces de 8 et un ou deux canons de 12. Des épaulements en neige durcie, préparés sur les pentes du fort, permirent à quelques bouches à feu de battre le terrain aux abords de la route de Suisse. L'intervention du Fort de Joux à laquelle il est fait allusion dans cet article, eut lieu pendant le combat de la Cluse, le 1<sup>er</sup> février.

